

Ottawa
La vague
#MoiAussi
inspire un
projet de loi

Page A 3



ALENA
Prochain
rendez-vous
au Mexique
en mars

Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CIX N° 18

LE DEVOIR, LE MARDI 30 JANVIER 2018

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$



Des centaines des personnes ont bravé le froid dans la Vieille Capitale lundi soir pour prendre part à une veillée en hommage aux victimes de l'attentat de la grande mosquée de Québec.

COMMÉMORATION DE
L'ATTENTAT DE QUÉBEC

Trudeau s'attaque à la haine envers l'Islam

Des centaines de personnes
se sont rassemblées à Québec
en hommage aux victimes

ISABELLE PORTER
à Québec

La population doit se questionner sur son malaise avec le terme « islamophobie », croit le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, qui a profité de la commémoration de l'attentat à la grande mosquée de Québec, pour lancer un appel à un examen de conscience sur le sujet.

« Pourquoi le mot islamophobie nous met mal à l'aise? » s'est interrogé le premier ministre dans un bref discours. « On a tous peur parfois. Nous avons peur de l'inconnu, de l'étranger. Il faut passer au-delà de cela, mes amis, pour reconnaître nos propres faiblesses en tant que Québécois, en tant que Canadiens. Nos propres craintes, il ne faut pas faire semblant que ça n'existe pas. Il n'y a personne qui se

VOIR PAGE A 8 : COMMÉMORATIONS

Lire aussi › Montréal. Un cri de ralliement antiraciste. Sherbrooke. L'heure est au rapprochement. Reportage photo. Le triste anniversaire de l'attentat en images. Page A 2

Enfance : la nation attikamek s'affranchit de la DPJ

JESSICA NADEAU

Après avoir réclamé depuis plus de 20 ans la possibilité de prendre en charge les services de protection de la jeunesse, la communauté des Attikameks obtient enfin gain de cause et instaure un précédent à l'échelle canadienne. Les enfants attikameks qui ont besoin d'aide seront désormais « guéris » dans leur communauté et non plus par le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ), se réjouit le grand chef de la nation, Constant Awashish.

« Ça a été une véritable bataille pour que l'on reconnaisse notre autonomie en matière de protection de la jeunesse, affirme le grand chef Awashish en entrevue au *Devoir*. Ça a pris du temps, pour toutes sortes de raisons, mais on avait une réelle volonté de nous occuper de nos jeunes, et on a travaillé très fort pour en arriver à la signature de cette entente historique avec Québec. »

Depuis le tournant des années 2000, la nation attikamek a adopté son propre système de protection de la jeunesse, en créant un équivalent

du DPJ, appelé le Directeur de la protection sociale attikamek.

Leur intervention après des jeunes se veut plus « holistique » et mise sur le soutien de la famille élargie, du conseil des sages et de toute la communauté, ont expliqué différents chefs lors de l'annonce officielle historique en présence de nombreux dignitaires lundi à La Tuque.

Le modèle attikamek est testé depuis une vingtaine d'années dans le cadre d'un projet pilote autorisé par Québec. Mais jusqu'à ce qu'ils

en arrivent à cette entente, ils dépendaient toujours du DPJ. « Quand un dossier s'ouvrait, c'est le DPJ qui avait le premier droit de regard et, s'il était d'accord, il donnait le dossier aux autorités attikameks pour faire cheminer le dossier, illustre le grand chef de la nation attikamek, Constant Awashish. Le DPJ décidait de tout et avait toujours le dernier mot. Avec cette nouvelle entente, il n'y aura plus personne pour venir nous dire quoi faire. »

VOIR PAGE A 8 : ATTIKAMEK

AUJOURD'HUI



Monde › Les États-Unis lèvent l'interdiction d'entrée pour les réfugiés de 11 pays. Les conditions d'admission au pays seront durcies. Page B 1



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 4
Météo..... A 4
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... B 6

Quand le logo devient toxique

Pourquoi Cleveland retirera le chef Wahoo de ses uniformes de baseball

STÉPHANE BAILLARGEON

Les Indiens de Cleveland enterrent partiellement leur chef Wahoo. L'uniforme des joueurs de baseball professionnel n'arborera plus le célèbre logo caricaturant un autochtone avec peau rouge, nez et plume d'aigle à partir de la saison 2019.

Cette image est décriée comme offensante et même raciste depuis des années. La ligue majeure de baseball a annoncé le retrait de la représentation graphique après une « conversation constructive » avec des représentants de diverses organisations de défense des droits des Premières Nations.

Les Indiens vont par contre conserver leur nom officiel. Les Indiens oui, le chef indien non.

Le *Plain Dealer*, quotidien de Cleveland qui avait inventé le logo dans les années 1915, a pris position pour son retrait cent



La célèbre figure du chef Wahoo disparaîtra des uniformes des Indiens de Cleveland à compter de la saison 2019. L'équipe fondée en 1900 conservera cependant son nom.

VOIR PAGE A 8 : INDIANS

COMMÉMORATIONS

EN IMAGES, LE TRISTE ANNIVERSAIRE DE L'ATTENTAT DE LA MOSQUÉE DE QUÉBEC



Une centaine de personnes se sont réunies devant la station de métro Mont-Royal, à Montréal, en souvenir des victimes de l'attentat de Québec.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR



Des proches des victimes s'enlacent lors de la soirée commémorative à Québec.

RYAN REMIÖZ LA PRESSE CANADIENNE



« On ne trouve pas les mots pour expliquer cette tragédie », a déclaré Valérie Plante lors d'une cérémonie à l'hôtel de ville de Montréal.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR



Dans une allocution à la Chambre des communes, Justin Trudeau a exhorté tous les Canadiens à se dresser « contre l'islamophobie et contre toute forme de discrimination ».

ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE



Le ministre Luc Fortin et le maire Steve Lussier se sont rendus à la soirée commémorative de la mosquée A'Rahmane, à Sherbrooke.

LISA-MARIE GERVAIS LE DEVOIR

MONTREAL

Un cri de ralliement antiraciste

SARAH R. CHAMPAGNE

« Nous refusons d'oublier. » Une déclaration simple, devenue leitmotiv le temps d'une soirée, au porte-voix et en chœur dans plusieurs quartiers de Montréal.

Devant la station de métro Mont-Royal, les visages et les noms des six victimes de l'attentat de Québec se sont fait étendards contre le racisme et l'islamophobie. Des lampions allumés à la main, une centaine de personnes se massaient autour de ces pancartes, signes de ralliement.

Au moins une quarantaine d'événements commémoratifs ont eu lieu d'un océan à l'autre dans les plus grandes villes du pays, pour la plupart des événements indépendants, organisés par des universités, des mosquées ou des associations.

« Nous refusons d'oublier que cet attentat raciste contre des musulmans qui priaient à la mosquée de Québec n'est pas un acte isolé », a commencé Nazila Bettache, qui a contribué à l'organisation de l'événement à Montréal. Elle a cité à ce titre les actes de vandalisme contre des mosquées et des écoles, ainsi que des attaques physiques et des insultes dont certaines personnes ont fait l'objet.

Des rassemblements avaient lieu simultanément dans sept quartiers de Montréal, dont Villeray, Hochelaga, Verdun et Montréal-Nord, et les citoyens étaient invités à signer en ligne une déclaration commune. Aucune organisation formelle n'était à l'origine

« Ne restez plus jamais silencieux devant des actes de racisme »

Mohamed Jelassi

de l'initiative; c'est plutôt l'œuvre de réseaux de citoyens, a précisé Mary Ellen Davis, une réalisatrice ayant contribué à la mobilisation.

Cette déclaration dénonce notamment l'annulation cet automne de la commission sur le racisme systémique par Québec. On y accuse en outre les débats sur les accommodements raisonnables, sur la charte des valeurs et sur le projet de loi 62 sur la neutralité de l'État d'alimenter le racisme antimusulman.

Qualifiant l'attentat de Québec de « pire attentat depuis la tuerie de Polytechnique », Mme Bettache a également invité la population à reconnaître que « ces six hommes sont morts pour avoir été des musulmans ».

« On aimerait voir les différents ordres de gouvernement adopter des positions plus fermes à propos de l'extrême droite et du racisme, pas seulement faire des discours », a ajouté en entrevue Mme Davis.

« Ne restez plus jamais silencieux devant des actes de racisme », a imploré

Mohamed Jelassi, dernier à prendre la parole devant la station de métro Mont-Royal. Ancien journaliste, l'homme d'origine tunisienne est le fondateur de l'Association de développement des arts martiaux adaptés (ADAMA).

Déclarant d'emblée sa foi musulmane et « le message de paix » porté par sa religion, M. Jelassi a appelé les gens à ne pas demeurer des témoins silencieux. « Répétez après moi: Je ne suis plus capable de supporter la haine, je ne suis plus capable de supporter la méchanceté humaine. »

« La deuxième étape sera de former des groupes, des comités », a indiqué Mary Ellen Davis. Les citoyens présents pouvaient ainsi inscrire leur nom et leur adresse courriel pour participer à un comité antiraciste, afin de « donner une force de mobilisation et de faire des activités d'éducation sur le terrain », a précisé Nikolas Barry-Shaw.

« La lutte contre le racisme est devenue un enjeu crucial et le climat toxique ne va pas s'en aller tout seul. Il faut s'organiser face à une extrême droite qui, elle, s'organise », a-t-il conclu.

Derrière lui, les échos de la foule répétaient les noms des six victimes de l'attentat: « Nous refusons d'oublier leurs noms, a scandé à nouveau Nazila Bettache. Azzeddine Soufiane, Mamadou Tanou Barry, Khaled Belkacemi, Aboubaker Thabti, Ibrahimia Barry et Abdelkrim Hassane. »

Le Devoir

SHERBROOKE

L'heure est au rapprochement

LISA-MARIE GERVAIS

à Sherbrooke

Des communautés musulmanes de tout le Québec ont profité de l'anniversaire de l'attentat à la grande mosquée de Québec pour poursuivre le rapprochement avec les non-musulmans. À Sherbrooke lundi soir, un « 5 à 7 » a rassemblé des dizaines de résidents et d'élus à la mosquée A'Rahmane au pied du mont Bellevue, pour « créer un noyau solide », comme l'indique Mohamed Kounna, le président de l'Association culturelle islamique de l'Estrie (ACIE). « On fait ça pour que ça ne se répète plus et pour donner l'assurance aux Québécois de souche qu'on peut dialoguer », a-t-il déclaré.

Des fidèles, des convertis à l'Islam, des dignitaires et de simples citoyens ont tour à tour pris la parole, une rose blanche à la main, pour appeler à la solidarité. Le ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Estrie, Luc Fortin, a tenu à être présent pour que jamais ne soit oublié cet « acte barbare ». « Nous avons tiré des leçons de ces événements et nous ne souhaitons pas que ça se reproduise,

car nous sommes tous des Québécois », a-t-il dit. Le maire de Sherbrooke, Steve Lussier, a lui aussi invité au rapprochement. « Plus les gens en parleront, plus ils s'entendront et moins il y aura d'ignorance. » C'est ce qui a convaincu Gérard Côté, un citoyen retraité, de se déplacer. « Il paraît qu'on ne se connaît pas. Je suis venu pour ça. »

Les dirigeants de l'ACIE et de la mosquée A'Rahmane ont d'ailleurs insisté sur leur transparence et sur le fait que leurs portes sont toujours ouvertes. « Tous nos prêches sont publics et on essaie de les diffuser à travers notre portail. C'est important que ça soit accessible », a dit l'ex-président de l'ACIE, Mohamed Golli.

Ayant fait ses études de théologie à l'Université Laval, Jean-François Thérien, un Québécois converti à l'Islam depuis 20 ans, avait contribué à la fondation de la grande mosquée de Québec. « Je connais des gens qui ne sont plus ici aujourd'hui », a-t-il témoigné, très ému. Après la fusillade, il s'était rendu sur place pour rencontrer les familles des victimes. « La plupart se disent encore en paix au Québec et veu-

lent s'intégrer de plus en plus profondément », a-t-il dit.

Encore la peur

Dimanche, un autre événement de commémoration, intitulé « Je me souviens », a eu lieu devant l'hôtel de ville. Environ une semaine après les attentats de Québec, un homme a été accusé à Sherbrooke pour avoir menacé le maire de l'époque, Bernard Sévigny, de même que celui de Québec, Régis Labeaume, et menacé de s'en prendre aux mosquées de Sherbrooke. Au cours de la dernière année, l'Association culturelle islamique de l'Estrie a également reçu des messages haineux. Un individu venu rôder a même perdu son portefeuille sur place, qui contenait un permis de port d'arme. « Mais on a tout dénoncé à la police. On a une excellente collaboration avec eux. »

Lundi soir, la peur avait toutefois cédé la place au rapprochement. Après avoir nommé les six personnes assassinées, qui ont laissé « 17 orphelins », Mohamed Kounna a conclu par un « Bienvenue chez vous » bien senti.

Le Devoir

ACTUALITÉS

La mission de
Véronique Hivon

MICHEL DAVID



Jean-François Lisée a dû faire preuve d'une humilité qui ne lui est pas coutumière pour reconnaître que le PQ n'allait nulle part sous sa seule gouverne, mais nécessité fait loi.

La nomination de Véronique Hivon comme « vice-chef » ne changera pas la nature profonde du PQ, mais c'est quand même le nec plus ultra dans l'art de faire du neuf avec du vieux.

Il est douteux que cela suffise à combler le désir de changement qui tenaille l'électorat, mais l'effet positif sur les militants péquistes a été immédiat. Accueillis par un nouveau sondage de mauvais augure, les délégués au conseil national ont quitté Saint-Hyacinthe le sourire aux lèvres dimanche.

Toutes proportions gardées, cela rappelle le regain d'espoir qu'avait provoqué la nomination de Lucien Bouchard comme « négociateur en chef » trois semaines avant le référendum de 1995. À huit mois de l'élection générale, il n'était pas trop tôt pour remonter le moral des troupes sur le terrain.

En associant M^{me} Hivon à son *leadership*, M. Lisée a également coupé court à tout grenouillage au sein du parti. L'affection qu'on voue à la députée de Joliette le protégera. Ceux qui rêvaient de voir Pierre Karl Péladeau reprendre son ancien poste à brève échéance devront maintenant patienter au moins jusqu'après le 1^{er} octobre.

Pour n'importe quel chef de parti, partager les feux de la rampe n'est pas un réflexe naturel, mais cela ne l'empêche pas de conserver le dernier mot. Si, contre toute attente, le PQ parvenait à former un gouvernement, M^{me} Hivon n'aura pas plus de pouvoir que n'en aurait eu M. Bouchard au lendemain d'un Oui.



D'ici l'élection, la principale mission de M^{me} Hivon sera de donner un visage humain à cet « État fort » dont M. Lisée a fait l'apologie avec une rare insistance samedi.

Après une période où le PQ et son chef ont semblé hésiter sur la direction à prendre, le programme adopté au congrès de septembre dernier avait consacré le choix de la social-démocratie, malgré l'échec de la tentative de rapprochement avec Québec solidaire.

Pour n'importe quel chef de parti, partager les feux de la rampe n'est pas un réflexe naturel

Si cette profession de foi dans les vertus de l'État a l'avantage de marquer clairement la différence entre le PQ et la CAQ, elle risque toutefois d'effaroucher ceux qui l'associent surtout à une floraison de structures et de bureaucratie. C'est là qu'intervient M^{me} Hivon. Le doigté et l'empathie dont elle a fait preuve dans le débat sur l'aide médicale à mourir lui ont conféré une aura incomparable. Elle saura mieux expliquer que M. Lisée ce que Jacques Parizeau voulait dire quand il disait que le rôle de l'État était de « protéger les gens contre les aléas de la vie ». Comme dans le tandem Parizeau-Bouchard, l'un fera appel à la raison, l'autre au cœur.

Si M^{me} Hivon peut sans doute ramener au PQ quelques électeurs tentés par QS, faire changer d'avis ceux qui sont passés à la CAQ sera plus difficile. Le dernier sondage *Léger-Le Devoir* a non seulement démontré à quel point celle-ci est associée au changement désiré par la population, mais aussi la grande confusion qui existe dans les esprits quant à ses orientations.

Ses adversaires ont beau accuser François Legault de charlatanisme quand il promet de réinvestir massivement dans les services publics tout en abaissant les impôts, il est plus tentant pour l'électeur de croire celui qui promet à la fois le beurre et l'argent du beurre que celui qui lui demande de renoncer à l'un ou à l'autre.



En présentant sa nouvelle colistière, M. Lisée a déclaré : « On a des regards différents, mais on regarde dans la même direction. » Il est cependant bien conscient que ses adversaires, de même que les médias, vont tenter de les mettre en contradiction. Ils ont certainement pris le temps nécessaire pour accorder leurs violons avant d'officialiser leur union.

Sur la tenue du référendum, il ne devrait pas y avoir grande divergence. Son retrait prématuré de la course à la chefferie de 2016 avait dispensé M^{me} Hivon de se commettre, mais son désir initial de s'en tenir au « pourquoi » plutôt qu'au « quand » et au « comment » de la souveraineté ne traduisait pas une grande hâte. Déjà, elle semblait de toute évidence faire partie de ceux qui trouvaient plus urgent de battre les libéraux que de tenir un référendum.

Sur la question de la laïcité et du port de signes religieux, M^{me} Hivon faisait toutefois partie des « inclusifs ». À l'époque, ce n'était pas avec Jean-François Lisée, mais plutôt avec Alexandre Cloutier qu'on l'imaginait faire équipe. La Charte 2.0 de M. Lisée ne l'a certainement pas emballée.

Au conseil national de la fin de semaine dernière, les mots « laïcité » ou « neutralité de l'État » n'ont pas été prononcés une seule fois. Quand M. Lisée a parlé d'identité, il l'a associée uniquement à la langue. Ce n'était certainement pas le fruit du hasard.

OTTAWA

#MoiAussi inspire un projet de loi

Les employeurs fédéraux devront se doter d'un protocole de traitement des plaintes

HÉLÈNE BUZZETTI
MARIE VASTELCorrespondantes parlementaires
à Ottawa

Le Parlement fédéral a repris du collier lundi, entamant ses travaux avec un débat tout à fait dans l'air du temps : le harcèlement en milieu de travail. Les élus ont convenu d'accélérer l'adoption du projet de loi C-65 obligeant les employeurs, incluant les députés fédéraux, à se doter d'un mécanisme formel de traitement des plaintes.

Le débat a été l'occasion pour certaines élues de se vider le cœur. « Les femmes sont encore touchées. Nos cheveux sont encore caressés. Nos épaules sont encore massées. On nous fait encore des accolades ou des baisers sur les joues qui s'étirent un peu trop longtemps », s'est désolée la conservatrice Michelle Rempel. Elle offre ce conseil à ses collègues masculins : « Les gens devraient se servir de leur tête et ne pas faire les imbéciles. Ils ne devraient pas se saouler avec un groupe de jeunes employés et prendre un taxi avec l'une d'elles pour les ramener à la maison. »

La libérale Pam Damoff s'est elle-même souvenue d'un député qui lui avait fait « des avances sexuelles complètement inappropriées » lorsqu'elle travaillait sur la colline parlementaire dans sa jeunesse. « Malheureusement, les choses ont peu changé depuis le début des années 1980. »

La ministre de l'Emploi et du Travail, Patricia Hajdu, a soutenu que « la colline parlementaire est le théâtre d'un déséquilibre de pouvoirs, qui perpétue une culture où les gens avec beaucoup de pouvoir et de prestige peuvent l'utiliser pour victimiser les gens qui travaillent pour nous ». Elle a parlé de son projet de loi comme d'une initiative « qui va abattre la culture patriarcale dans laquelle nous vivons, pensée par les hommes pour les hommes ».

Le projet de loi C-65 oblige tout employeur sous juridiction fédérale (transport aérien, télécommunication, banque) à se doter d'un pro-

Au tour d'Elizabeth May

Le Parti vert du Canada a retenu les services d'un cabinet d'avocats de Toronto pour mener une enquête indépendante sur les allégations de harcèlement visant sa chef. Trois employés du parti reprochent à Elizabeth May d'avoir instauré un climat de travail malsain caractérisé par la violence « verbale et émotionnelle ». L'un d'eux a parlé de la chef comme d'une « intimidatrice » qui est « mesquine jusqu'à la moelle ». Certains des faits reprochés datent de 2006. « Ces histoires sont risibles, même si je ne ris pas », a indiqué M^{me} May. C'est elle-même qui a demandé cette enquête dont les résultats seront rendus publics d'ici quatre semaines. « Ces trois individus ont esquissé une caricature de ma personne qui n'a aucune ressemblance avec la réalité. »

cessus pour traiter les plaintes de harcèlement, incluant la désignation d'un tiers pour agir à titre de médiateur lorsque l'agresseur présumé est l'employeur. Le médiateur rédigera des recommandations qui devront être respectées.

Chacun des 338 petits bureaux de députés devra se doter d'un tel mécanisme. Ils pourront s'inspirer de gabarits conçus par le ministère du Travail.

Quant à l'absence de pénalité dans le projet de loi, la ministre Hajdu se fait rassurante. Un rapport public serait déposé à la Chambre des communes en cas de non-application des recommandations du médiateur. « Il y a, comme vous le savez, des implications politiques importantes pour un député ou un parlementaire quand une chose aussi terrible est discutée à la Chambre de communes. »

Conservateurs et néodémocrates comptent proposer des amendements au C-65. Ils demandent que les notions de harcèlement sexuel et de consentement soient clairement définies, et que le lieu de travail soit défini de

manière à inclure les lieux associés aux activités parlementaires.

Hehr et Dykstra

Ce débat survient alors que d'autres allégations ont fait surface au cours de la fin de semaine.

Rick Dykstra a quitté son poste de président du Parti progressiste-conservateur ontarien (PPCO) après qu'il a été dévoilé qu'il avait fait l'objet d'une plainte à la police pour agression sexuelle en 2014 alors qu'il était encore député fédéral.

Une ancienne employée parlementaire l'a accusé de l'avoir rejointe dans un taxi au terme d'une soirée arrosée et d'avoir insisté pour qu'elle l'accompagne chez lui. Une fois dans l'appartement, il l'aurait forcée à lui faire une fellation. La jeune femme dit avoir avisé à l'époque le bureau du whip conservateur. M. Dykstra a néanmoins pu être candidat à l'élection de 2015. Il n'a pas été réélu et s'était recyclé au sein du PPCO. M. Dykstra nie ces allégations.

Le chef conservateur fédéral, Andrew Scheer, a refusé d'expliquer cette situation lundi. « Je ne peux pas discuter des décisions prises par les équipes de campagne précédentes, mais si le parti était mis au courant d'une allégation d'agression sexuelle aujourd'hui, la personne en cause serait immédiatement rejetée en tant que candidat du Parti conservateur du Canada, jusqu'à la fin d'une enquête », a-t-il martelé.

Il a cependant refusé d'indiquer s'il demanderait des comptes au parti ou la démission des personnes impliquées à l'époque.

Pour sa part, le ministre déchu Kent Hehr s'est fait reprocher d'avoir placé sa main sur l'arrière-train d'une jeune femme au moment de prendre une photo avec elle. Cette seconde allégation visant M. Hehr a été transmise à l'enquêteuse externe retenue par le Parti libéral pour faire la lumière sur le cas de M. Hehr.

Le Devoir

Lire aussi · Au tour du politique. L'éditorial de Manon Cornéliier. Page A 6



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les amas de neige dans les rues de la métropole se sont transformés en glace. Les niveleuses et autres chasse-neige s'y sont attaqués lundi, mais les bris d'équipement pourraient être nombreux.

MONTRÉAL

La Ville pourrait revoir sa politique de déneigement

JEANNE CORRIVEAU

Après avoir fait son mea culpa concernant sa décision de ne pas lancer une opération de chargement de neige la semaine dernière, l'administration de Valérie Plante envisage de revoir la politique de déneigement instaurée par l'ex-maire Denis Coderre il y a trois ans.

Nadya Mirarchi se souviendra longtemps de l'épisode de verglas de la semaine dernière. Alors qu'elle venait de quitter son domicile du quartier Rivière-des-Prairies jeudi dernier, elle a glissé sur le trottoir et s'est fracturé la cheville. Sa mésaventure lui a finalement valu deux voyages en ambulance, car elle a dû à nouveau se rendre à l'hôpital dimanche en raison de saignements provenant de sa blessure.

« Ils n'ont pas mis de sel ou d'abrasifs depuis mardi dernier même si on a fait plusieurs plaintes. Les ambulanciers ont été obligés de mettre du sel qu'ils avaient dans leur propre véhicule », a-t-elle raconté au *Devoir*.

Mère de deux jeunes enfants, elle s'attend à devoir subir des traitements de physiothérapie pendant des mois et compte bien intentionner des recours contre la Ville.

Urgences-santé a d'ailleurs signalé avoir eu à traiter une quarantaine de cas de chute sur les trottoirs durant la fin de semaine.

Anjou déneige

Le responsable des services aux citoyens, Jean-François Parenteau, a admis avoir fait une erreur en ne décrétant pas de chargement de neige la semaine dernière. Il comptait sur le redoux annoncé pour faire fondre la neige, mais celui-ci a été moins important que prévu.

Cette décision n'est pas liée à une question de coût, a-t-il affirmé : « Ce n'est jamais une question de budget. La neige va tomber à Montréal et on va continuer à l'enlever. Il n'y aura jamais de négligence quant à la sécurité des citoyens. »

Rappelons que chaque chargement coûte entre 15 et 20 millions de dollars.

Selon lui, les écarts de température ont joué de mauvais tours à la Ville. « Je pense qu'on est excessivement bons à Montréal pour ramasser de la neige, mais pour gérer les épisodes de glace et de redoux, je crois qu'on a encore de l'amélioration à faire », a-t-il dit.

Depuis que l'administration de l'ex-maire Denis Coderre a révisé les règles de déneigement en 2015, il revient à la ville-centre de décréter le lancement du chargement de la neige.

Le maire d'Anjou, Luis Miranda, a fait fi de la décision de la ville-centre et il a lancé une opération de chargement dans son arrondissement mercredi dernier.

« J'ai donné une directive de procéder à un chargement parce que je suis responsable de la sécurité de mes citoyens », a-t-il confié au journal *Le Flambeau*. « On a déjà reçu une lettre [de la ville-centre] où on me tape sur les doigts, je m'en fous. » Selon lui, l'expérience de cette semaine démontre que la politique de déneigement n'est pas efficace.

Cette politique peut être modifiée, a reconnu Jean-François Parenteau qui entend rencontrer, dans les prochaines semaines, les maires de tous les arrondissements pour parler du dossier. « Je veux entendre ce qu'ils ont à dire et étudier les meilleures pratiques », a-t-il indiqué au *Devoir*. Si de nouvelles règles devaient être mises en place, elles ne seraient en vigueur que l'hiver prochain.

Le Devoir

ACTUALITÉS

HARCÈLEMENT SEXUEL

L'OSM change d'intermédiaire pour son enquête

La présence d'un membre de la direction dans le processus causait un malaise

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Il n'y aura finalement pas de membre de la direction de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) dans le processus d'enquête mis sur pied pour traiter les plaintes de harcèlement sexuel. La direction de l'OSM a annoncé lundi avoir plutôt nommé une intermédiaire externe, ce que le comité des musiciens saluait.

Dans un courriel envoyé aux musiciens et obtenu par *Le Devoir*, la directrice générale, Madeleine Carreau, écrit que la psychologue Louise Gauthier remplacera Jean Gaudreault comme « personne ressource » dans le dossier.

M. Gaudreault est directeur du personnel musicien à l'OSM. On lui avait demandé d'être le lien entre d'éventuelles plaintes et l'enquêteuse indépendante mandatée par l'OSM après la réception d'une plainte de harcèlement sexuel contre l'ancien chef Charles Dutoit. Cette plainte a été déposée le 22 décembre 2017.

Malgré la bonne réputation de M. Gaudreault à l'interne, le comité des musiciens de l'OSM avait fait valoir que certaines personnes pourraient être mal à l'aise avec l'idée de devoir passer par un membre de la direction avant de pouvoir parler à l'enquêteuse.

Lundi, le président du comité s'est montré satisfait de la solution proposée. « J'espère que ça va permettre à l'enquête de vraiment démarrer, parce qu'il y a quand même eu un blocage », soutient Stéphane Lévesque.

Sur papier, le rôle de M^{me} Gauthier est limité: elle « ne pourra en aucun moment s'enquérir des faits, de l'identité des témoins concernés. Son rôle exclut également toute possibilité d'émettre une opinion quelconque quant au bien-fondé de la plainte. » Elle agira exclusivement « comme intermédiaire administrative » et ne « pourra rien divulguer à qui que ce soit », sauf à l'enquêteuse.

La chef des relations médias de l'OSM a affirmé au *Devoir* que le rôle de M^{me} Gauthier est nécessaire « pour s'assurer que le processus se déroule de manière ordonnée, indépendante et respectueuse des personnes souhaitant formuler une plainte ».

M^{me} Gauthier est notamment membre du conseil de discipline de l'Ordre des psychologues. Elle a dans le passé eu un mandat d'évaluation de la crédibilité d'adultes alléguant des agressions sexuelles par des prêtres pour l'évêché de Montréal et pour la Ville de Montréal, indique le curriculum vitae envoyé aux musiciens de l'OSM.

Le processus d'enquête de l'OSM vise toute plainte de harcèlement sexuel contre un membre présent ou passé du personnel de l'orchestre — et pas seulement l'ancien chef Dutoit, qui a été directeur artistique entre 1977 et 2002.

Depuis la mi-décembre, 10 femmes ont affirmé avoir été agressées sexuellement par le chef d'orchestre dans différentes villes et sur plusieurs décennies. M. Dutoit nie les allégations.

Avec *Christophe Huss*
Le Devoir



Des manifestants s'étaient rendus à Victoriaville entre le 4 et le 6 mai 2012 pour protester contre la hausse des frais de scolarité décrétée par Québec.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

PRINTEMPS ÉRABLE

Un policier blâmé pour l'utilisation imprudente de son arme

STÉPHANIE MARIN

Un policier de la Sûreté du Québec (SQ), Denis Burrelle, n'a pas utilisé son arme d'impact avec prudence et discernement, lors de la manifestation du 4 mai 2012 à Victoriaville, tranche le Comité de déontologie policière.

Cette manifestation particulièrement houleuse avait eu lieu dans cette ville où se réunissait le Parti libéral du Québec en conseil général du 4 au 6 mai et avait été l'une des journées marquantes du Printemps érable.

Des manifestants s'y sont rendus pour protester contre la hausse des frais de scolarité décrétée par le Parti libéral.

Un plan de déploiement des forces policières avait été confectionné à l'avance, et ce soir-là, six utilisateurs d'armes d'impact Arwen 37 qui lancent des balles de plastique étaient sur place, dont l'agent Burrelle.

Celui-ci a été ce jour-là « dépassé par les événements », n'ayant aucun souvenir concernant l'utilisation de son arme d'impact, juge le Comité, dans une décision datée du 24 janvier.

Selon le Comité, l'agent Burrelle n'a pas utilisé son arme d'impact avec prudence et discernement ce jour-là.

Trois personnes ont été gravement blessées, dont deux au visage. Une jeune femme, Dominique Laliberté-Martineau, a été blessée à la bouche et a subi deux fractures à la mâchoire en

plus d'avoir six dents cassées et la lèvre lacérée. Alexandre Allard a eu des convulsions après l'impact de la balle, a eu le lobe d'oreille déchiré, une fracture à un os du visage et deux commotions cérébrales.

Selon le Comité, il est évident que le policier de la SQ a tiré trop haut puisqu'il a atteint deux manifestants au visage. Il est aussi noté que ceux-ci n'étaient « aucunement menaçants » pour les policiers: deux avaient les mains vides et la troisième, une jeune femme, tenait un téléphone cellulaire dans une main et un maracas dans l'autre.

« L'agent Burrelle a failli à ses obligations, en ne respectant pas les règles d'engagement qu'il devait suivre », tranche le Comité.

Utilisation punitive proscrite

Il a été précisé devant le Comité de déontologie que le recours à l'arme d'impact vise à empêcher un individu d'accomplir tout geste ou manœuvre de nature à causer des blessures graves et immédiates à un policier ou à un citoyen. L'utilisation ne doit pas être effectuée de façon punitive. Si la personne a déjà lancé une grosse pierre, le policier ne doit pas engager l'arme. Dans une intervention, la cible est généralement la cuisse et le tir doit se faire à plus de 20 mètres.

Le tireur doit éviter certaines zones du corps, dont la tête et le thorax, parce que les projec-

tiles peuvent être mortels.

Le 4 mai, il y avait environ 2000 manifestants devant le Centre des congrès, et, selon l'évaluation des policiers, la manifestation est devenue de plus en plus violente.

Des projectiles sont lancés contre les policiers: boules de billard, tomates, chaînes, pavés, billes de métal, roches, pancartes et même des poteaux de métal de six ou sept pieds de long. Des pièces pyrotechniques sont lancées sur le toit du centre des congrès. Du gaz est projeté vers des manifestants et certains membres du « Black Bloc » envoient aussi du gaz lacrymogène vers les policiers. Des barrières sont jetées par terre, des vitres du Centre des congrès sont cassées.

L'agent Burrelle rapporte que le bombardement de projectiles était constant. « Les projectiles, y en pleuvait », dit-il.

Dans ce contexte, il dit avoir fait ce qu'il pouvait pour protéger ses confrères. Il a utilisé son arme à 10 reprises. D'autres agents ont aussi tiré.

Selon la preuve déposée — rapports des autres policiers et vidéos —, le Comité a conclu que les blessés avaient été tous trois atteints par l'agent Burrelle.

Celui-ci n'a pu certifier avoir atteint sa cible qu'une seule fois. Il n'a pas pris de notes ni fait de rapport à ses supérieurs ce jour-là sur ses tirs, expliquant ne pas avoir eu le temps étant donné la situation. Pour savoir combien de fois il a tiré, il a dû soustraire le nombre de projectiles restant dans son sac du total qu'il avait avant l'intervention.

« Il est évident que sa mémoire des événements du 4 mai 2012, plus particulièrement quant au nombre de tirs qu'il a effectués, la cible qu'il visait pour chaque tir, et l'endroit où le projectile a atterri, lui fait défaut. » Pour cette raison, le Comité conclut qu'il était dépassé par les événements.

Une audition aura lieu prochainement afin de déterminer la sanction à être imposée à l'agent.

La Presse canadienne

Hausse des arrestations de demandeurs d'asile

Ottawa — Le nombre de demandeurs d'asile qui ont franchi la frontière canado-américaine de façon irrégulière a augmenté d'un peu plus de 20% en décembre par rapport à novembre. De nouvelles données du gouvernement fédéral révèlent que 1978 migrants ont été interceptés à la frontière par la GRC en décembre, comparativement à 1623 en novembre, et après une baisse enregistrée depuis la vague de l'été dernier. La presque totalité de ces demandeurs entrés en décembre (1916) ont été interceptés au Québec.

La Presse canadienne

La pilule abortive sera plus accessible

Une entente intervenue entre Québec et les médecins omnipraticiens devrait faciliter l'accès à la pilule abortive pour les Québécoises. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) confirme avoir convenu d'un tarif avec le gouvernement pour cet acte médical. Annoncée en décembre par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, la disponibilité de la pilule abortive était mise à mal depuis, car les médecins de famille ne pouvaient facturer la RAMQ pour cet acte qu'ils jugent au moins aussi complexe que l'avortement chirurgical. Selon la FMOQ, l'approvisionnement du Myfegymiso devrait aussi se régulariser, les établissements de santé devant fournir le médicament aux cliniques qui offriront ce type d'avortement. Pour les femmes, ce soin est gratuit au Québec.

Le Devoir

Lac-Mégantic: voie de contournement annoncée « avant juillet »

Le gouvernement Couillard espère annoncer la construction d'une voie ferrée de contournement avant le cinquième anniversaire de la tragédie qui a frappé Lac-Mégantic en juillet 2013. Selon ce qu'a précisé l'attachée de presse du ministre des Transports, André Fortin, lundi, Québec et Ottawa sont déjà d'accord pour aller de l'avant avec le projet de construction d'une voie qui permettrait aux convois d'éviter de traverser le cœur de la ville. L'aménagement d'un tronçon de 12 kilomètres pourrait coûter au moins 120 millions de dollars, selon une évaluation préliminaire. Québec s'attend à ce que le fédéral paie la majorité de la facture, selon le ministre.

Le Devoir

Un homme accusé de cinq meurtres à Toronto

La police de Toronto ne voulait pas parler jusqu'ici de « tueur en série », mais un sexagénaire est maintenant accusé du meurtre prémédité de cinq hommes qui avaient été portés disparus du quartier gai de la métropole de 2012 à 2017. Bruce McArthur, 66 ans, avait été accusé, il y a dix jours, du meurtre prémédité de Selim Esen et d'Andrew Kinsman. Il est maintenant accusé aussi du meurtre de Majeed Kayhan, Soroush Mahmudi et Dean Lisowick. Les enquêteurs ont découvert des restes humains démembrés d'au moins trois hommes sur une propriété liée à l'accusé, un paysagiste. Les ossements ont été trouvés au fond de trois bacs à fleurs.

La Presse canadienne

Janvier 2018

L'Action NATIONALE

Élections Montréal 2017
Cycle politique inédit

Élections Catalogne 2017
Deux pouvoirs constituants

Abonnements et achats
à la boutique action-nationale.qc.ca
au téléphone 514 845-8533 (sans frais: 866 845-8533)

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

La Presse canadienne

Les conférences internationales du CORIM

Mardi 20 h



CE SOIR
UNE INTERVIEW DE L'ANCIEN
AMBASSADEUR RAYMOND CHRÉTIEN
PAR LA CHEF D'ANTENNE DE
RADIO-CANADA CÉLINE GALIPEAU.

Une production de:
 CONSEIL
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

canal
SAVOIE

TÉLÉ + WEB

Partenaire média:
LE DEVOIR

ACTUALITÉS

POLITIQUE

Des stratèges doutent d'un « effet Hivon »

MARCO BÉLAIR-CIRINO
Correspondant parlementaire
à Québec

Après avoir officialisé la nomination de Véronique Hivon au poste de vice-chef du Parti québécois, Jean-François Lisée a fait allusion à l'humilité démontrée par son ex-patron Jacques Parizeau en s'effaçant derrière Lucien Bouchard en plein milieu de la campagne référendaire de 1995. Le « Oui » avait gagné au moins cinq points grâce au chef bloquiste, perçu comme un « sauveur ». Y aura-t-il un « effet Hivon » ? a demandé un journaliste dimanche.

Les yeux rivés sur leur écran, des stratèges libéraux et caquistes ont pouffé de rire. Les médias surestiment la popularité de l'ex-ministre déléguée aux Services sociaux, selon eux. « Tout le monde l'apprécie, mais elle est nettement surévaluée », dit l'un d'eux dans un échange avec *Le Devoir*.

Selon lui, le recrutement de M^{me} Hivon sert avant tout à apaiser l'anxiété des élus et des militants péquistes à huit mois des élections générales. « Il a sélectionné la députée qui lui semble être la plus populaire et lui cède son *leadership*. Il a conscience qu'il a des lacunes à connecter avec la population. Alors, il se colle à elle, tentant de créer une entité bicéphale à l'américaine: le duo "Lisée-Hivon". L'effet sur l'issue du scrutin sera sans doute marginal », estime-t-il.

M. Lisée a réussi à « sauver » son conseil national au moyen de ce « coup de marketing », renchérit un autre conseiller politique. « Ça ne changera rien parce que le problème du PQ n'est pas Jean-François Lisée, il est plus profond : à peu près tout le monde est convaincu qu'on ne fera pas la souveraineté du Québec », soutient-il, avant d'ajouter: « Les péquistes, eux, continuent de faire semblant. »

Cela dit, au PLQ et à la CAQ, on convient que l'élue de Joliette projette une image consensuelle comme aucun autre acteur de la scène politique. A peine 6% de la population québécoise avait une mauvaise opinion de M^{me} Hivon en juin 2016, comparativement à 4% une année plus tôt, selon le baromètre des personnalités politiques du Québec de la firme Léger. Des marques égalées à ces moments-là seulement par son confrère du Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier. Le hic: moins de la moitié de la population (48%)



Au PLQ comme à la CAQ, on convient que l'élue de Joliette projette une image consensuelle comme aucun autre acteur de la scène politique.

la connaissait en 2015, et ce, même si elle avait opéré une révolution médicale en pilotant la légalisation de l'aide médicale à mourir. Cette proportion a toutefois crû à 68% à la suite de son saut dans la course à la direction du PQ au printemps 2016.

Le taux de notoriété de Véronique Hivon a un « énorme potentiel de croissance », fait valoir un stratège péquiste de premier plan. De son côté, le PQ « progressiste et indépendantiste » rebondira dans les intentions de vote, dépassera le Parti libéral du Québec pour se retrouver nez à nez avec la Coalition avenir Québec avant le départ des autobus de campagne à la fin de l'été prochain, prédit-il, sûr de lui. Les péquistes font face à une pente pour le moins escarpée. Ils occupent le troisième rang, recueillant 20% des intentions de vote, et ce, derrière les caquistes (39%) et les libéraux (28%), selon un sondage Léger-*Le Devoir* publié samedi.

De lieutenant à vice-chef

Jean-François Lisée a conféré à Véronique Hivon une forte influence au sein du PQ au lendemain du congrès national de septembre dernier. Il lui a donné accès à des rencontres de planification stratégique, ce qui en a surpris plus d'un. Elle est « lieutenant du chef de l'opposition officielle », leur rap-

portait-on. D'ailleurs, ce titre a été biffé du site Web du PQ au profit de celui de « vice-chef ».

Durant l'automne, M^{me} Hivon, qui est associée à l'aile moins identitaire du PQ, a joué de son influence. À l'instar d'autres députés, elle a contribué à freiner les ardeurs de son chef, qui comptait déposer un projet de loi sur la laïcité assortie de sanctions avant les Fêtes.

Une première tournée

Véronique Hivon a revêtu ses habits de vice-chef lundi en participant à la commémoration citoyenne de l'attentat de la grande mosquée de Québec organisée à l'hôtel de ville de Montréal. Elle effectuera cette semaine une « tournée express » en Mauricie, en Estrie et dans les banlieues nord et sud de Montréal, où le PQ est en difficulté, pour y détailler le programme de son parti en matière de famille avant de filer à l'Assemblée nationale en prévision de la reprise des travaux mardi prochain. Elle y partagera la vedette avec M. Lisée. D'autre part, M^{me} Hivon continuera de participer activement au recrutement de candidats en vue du scrutin du 1^{er} octobre prochain. Le *one-man-show* est terminé au Parti québécois.

Une connaissance des membres du tandem a hâte de voir la direction du PQ planifier les

sorties médiatiques de l'un et de l'autre. « Véronique, elle est solide. Elle sort lorsqu'elle est vraiment sûre et vraiment prête. Mais cela prend du temps! Jean-François, c'est le contraire. »

Pauline Marois se réjouit

L'ex-première ministre Pauline Marois s'est réjouie de la désignation de Véronique Hivon comme « vice-chef » du PQ. « Cela envoie un message porteur d'espoir pour toutes les Québécoises et tous les Québécois qui croient aux politiques progressistes que nous défendons. Et puis une femme qui occupe une place significative à tes côtés, c'est aussi un signal fort envoyé aux Québécoises », a-t-elle écrit lundi.

Pour sa part, l'ex-chef du PQ Pierre Karl Péladeau n'a pas commenté la « surprise » réservée par son successeur aux délégués rassemblés samedi et dimanche à Saint-Hyacinthe. Il n'a pas pour autant éteint sa « machine à Twitter » — expression de l'ancien député de Chicoutimi, Stéphane Bédard — au fil des dernières heures. En effet, l'homme d'affaires « en réserve de la République » a notamment pris soin de dénoncer le refus du gouvernement fédéral de percevoir la taxe sur les services en ligne de Netflix.

Le Devoir

TRAVAUX

Montréal renonce aux structures gonflables sur la rue Sainte-Catherine

JEANNE CORRIVEAU

Montréal a abandonné l'idée de recourir à des structures gonflables pour couvrir le chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest. Le concept est jugé trop risqué par l'administration de Valérie Plante qui craint que les inconvénients surpassent les bénéfices.

« L'analyse qu'on a faite, c'est qu'on ne pouvait pas mettre les structures gonflables directement sur le chantier. Il fallait les mettre devant le chantier à cause de la machinerie. Il y avait de forts risques que ça retardé le chantier », a expliqué le responsable du développement économique au comité exécutif, Robert Beaudry.

L'administration entend utiliser à d'autres fins les 2 millions prévus pour l'achat et l'installation des structures. Cette somme servira à améliorer le projet de réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, a assuré M. Beaudry.

Rappelons que le concept de design retenu par un jury en 2016 avait été présenté comme un « geste emblématique » qui aurait offert une « identité visuelle forte et audacieuse » à la célèbre artère commerciale.

De l'audace

Quant aux trottoirs chauffants, aucune décision n'a été prise à ce sujet, a indiqué M. Beaudry. Les chances que ce volet se concrétise semblent cependant minces. La mauvaise condition des trottoirs ces jours-

ci à Montréal n'influencera pas la décision de l'administration, a affirmé M. Beaudry: « On n'appuiera pas notre décision sur une situation anecdotique, sinon tous les trottoirs de Montréal seraient chauffants. »

Projet Montréal continue d'analyser le projet de réaménagement de la rue préparé par l'ancienne administration. Plusieurs aspects pourraient être revus, comme la largeur des trottoirs ou le nombre d'espaces de stationnement, a reconnu M. Beaudry: « Le projet [de l'ancienne administration] avait de forts risques n'avait pas assez d'audace. Il y a une soixantaine de commerces fermés sur Sainte-Catherine. Il faut qu'à la fin des travaux, on ait fait une différence. »

Plusieurs aspects du chantier pourraient encore être revus

Le directeur général de Destination Centre-ville, André Poulin, estime que la

Ville a pris la bonne décision au sujet des structures gonflables. Cette « nouvelle aventure » pouvait être très risquée, a-t-il dit. « On a tellement de difficulté à gérer le b. a. ba des chantiers. Je ne pense pas qu'on soit prêts à ce type de structure. Partout dans le monde, on isole les chantiers plutôt que d'en faire un espace d'animation. »

L'administration prévoit présenter son projet de réaménagement de la rue Sainte-Catherine au début du mois de mars. Rappelons que le coût de la première phase de ce projet est estimé à 131 millions.

Le Devoir

Grève du transport scolaire à Montréal

Les conducteurs de la compagnie Transco sont en grève mardi et mercredi. « Le conflit de travail touchera près de 15 000 élèves répartis sur plus de 300 parcours scolaires à Montréal », écrit par communiqué le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transco (STTT), affilié à la CSN. Les 330 membres ont rejeté les offres patronales à 98% la semaine dernière et voté deux jours de grève. Ils disent refuser le gel des salaires offert pour les deux premières

années de leur nouvelle convention collective de cinq ans. « Nous voulons notre juste part des sommes que les commissions scolaires remettent à notre employeur afin d'augmenter nos salaires convenablement », a déclaré Carole Laplante, présidente du STTT-CSN. Une conciliatrice avait été nommée l'automne dernier pour permettre aux parties de s'entendre. La Commission scolaire de Montréal, les commissions scolaires Lester B. Pearson, Marguerite-Bourgeoys et English-Montréal, ainsi que le Collège Sainte-Anne sont touchés.

Le Devoir

Météo Média

Sept-Îles -13/-21
Baie-Comeau -13/-21
Gaspé -12/-17
Saguenay -14/-24
Rimouski -13/-19
Québec -10/-21
Trois-Rivières -10/-20
Sherbrooke -8/-19
Gatineau -8/-20
Montréal -10/-17

Lever du soleil: 7h16
Coucher du soleil: 16h57

©MétéoMédia 2018

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var -10/-21	Var -20/-24	Londres	Var 9/7	Ave 10/4
Moncton	Nei -7/-16	Sol -9/-17	Los Angeles	Var 29/14	Sol 26/14
Saint-Jean	Nei -6/-13	Sol -7/-10	Mexico	Var 16/3	Var 21/7
Toronto	Sol -7/-12	Nei -1/-3	New York	Nei 2/-6	Sol -1/-3
Vancouver	Plu 7/2	Ave 6/3	Paris	Plu 10/9	Plu 10/4
Winnipeg	Nei -2/-15	Var -15/-24	Tokyo	Var 6/-2	Var 8/0

Montréal	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi	
Aujourd'hui	-10	-17	-8/-10	1/-11	-11/-24
Nuageux avec éclaircies.	Ciel variable.	Quelques flocons (pdp 40%).	Faible neige (pdp 70%).	Passages nuageux.	

Québec	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi	
Aujourd'hui	-10	-21	-13/-14	-2/-6	-6/-23
Passages nuageux.	Passages nuageux.	Passages nuageux (pdp 40%).	Faible neige (pdp 80%).	Quelques flocons (pdp 40%).	

Gatineau	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi	
Aujourd'hui	-8	-20	-8/-10	2/-16	-13/-25
Quelques flocons (pdp 60%).	Généralement dégagé.	Averses de neige (pdp 80%).	Quelques flocons (pdp 60%).	Passages nuageux.	

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Météo Média

ÉTUDIER EN ENVIRONNEMENT à Longueuil

UDÉS

SÉANCES D'INFORMATION AU CAMPUS DE LONGUEUIL

Samedi 10 février, 11 h
Mardi 20 février, 19 h

- Certificat et microprogramme de 1^{er} cycle
- Possibilité de passage au baccalauréat offert à Sherbrooke

USherbrooke.ca/environnement

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

ÉDITORIAL

#MOIAUSSI

Au tour du politique

Ce n'était qu'une question de temps pour que le milieu politique soit visé par des dénonciations de harcèlement et d'inconduite sexuels. Trois politiciens du Canada anglais en ont payé le prix la semaine dernière après des révélations dans les médias ou sur les réseaux sociaux, un troisième a été démis de ses fonctions, mais après une enquête de son parti. Que faut-il en retenir?

Mercredi soir dernier, avant même la diffusion d'un reportage du réseau CTV au sujet d'allégations d'inconduite sexuelle contre lui, le chef conservateur ontarien Patrick Brown niait avec émotion les faits reprochés. Dans les heures qui ont suivi, des membres de sa garde rapprochée démissionnaient, son caucus le rejetait, le forçant à abandonner son poste.

Le même soir, une ancienne adjointe du ministre fédéral Kent Hehr publiait sur Twitter un message faisant état de commentaires à connotation sexuelle qu'il aurait émis à l'endroit de collègues et envers elle. Le lendemain, le premier ministre Justin Trudeau acceptait sa démission « en attendant le résultat de l'enquête » confiée à un bureau d'avocats.

Encore mercredi, le chef conservateur néo-écossais Jamie Baillie démissionnait. Alerté en décembre d'allégations de harcèlement sexuel le concernant, son parti a demandé une enquête externe dont les conclusions ont convaincu son caucus de lui montrer la porte.

M. Baillie a eu l'occasion de se défendre avant que l'affaire ne devienne publique, les deux autres, non. Il ne s'agit pas de prendre ces derniers en pitié, ni de mettre en doute la sérieux des allégations des femmes qui les ont dénoncés, mais si elles l'ont fait dans les médias et sur les réseaux sociaux, c'est parce que, comme bien d'autres victimes, elles n'avaient pas d'autres voies pour le faire.

Dans une lettre récente publiée dans le *Globe and Mail*, Margaret Atwood disait que le mouvement #MoiAussi était symptomatique « d'un système judiciaire brisé », un système qui a longtemps mis en doute la crédibilité des femmes. Parlez-en aux victimes d'agression sexuelle ou aux familles des femmes autochtones assassinées et disparues!

Les femmes ont décidé que c'en était assez, mais où le dire? Le système judiciaire n'est pas le seul en cause. Trop d'entreprises, d'établissements d'enseignement, d'organisations n'ont aucun mécanisme crédible pour traiter avec diligence et respect les plaintes d'intimidation, de harcèlement ou d'inconduite sexuelle contre des collègues ou des personnes en position d'autorité. Il en va de même de l'arène politique, le lieu par excellence des rapports de pouvoir inégalitaires. Le personnel souvent jeune et à statut précaire y est particulièrement vulnérable.

Les dénonciations et leurs retombées font craindre à certains un glissement vers une justice expéditive qui juge coupable une personne simplement parce qu'elle est accusée sur la place publique. Le dérapage est possible, mais personne ne le souhaite. La meilleure façon de l'éviter demeure la création d'espaces où les victimes ont la conviction d'être écoutées et en sécurité pour dénoncer leur harceleur ou agresseur, mais où ces derniers peuvent aussi donner leur version des faits et s'estimer jugés équitablement.

Le gouvernement Trudeau a présenté un projet de loi en novembre dernier pour inscrire dans le Code canadien du travail des dispositions pour prévenir les incidents de « harcèlement et la violence » en milieu de travail. Il prévoit des mécanismes de résolution des plaintes au sein de toutes les entreprises sous juridiction fédérale, mais aussi, et c'est une première, à la Chambre des communes et au Sénat.

Tous les types de harcèlement ou de violence sont visés, mais contrairement à la loi québécoise sur le harcèlement psychologique, C-65 ne définit malheureusement pas le harcèlement. Malgré ce défaut, ce projet est un premier pas important pour policer une partie de l'arène politique. Les partis fédéraux restent cependant à l'abri, ce que les conservateurs proposent de corriger et qui mériterait d'être examiné.

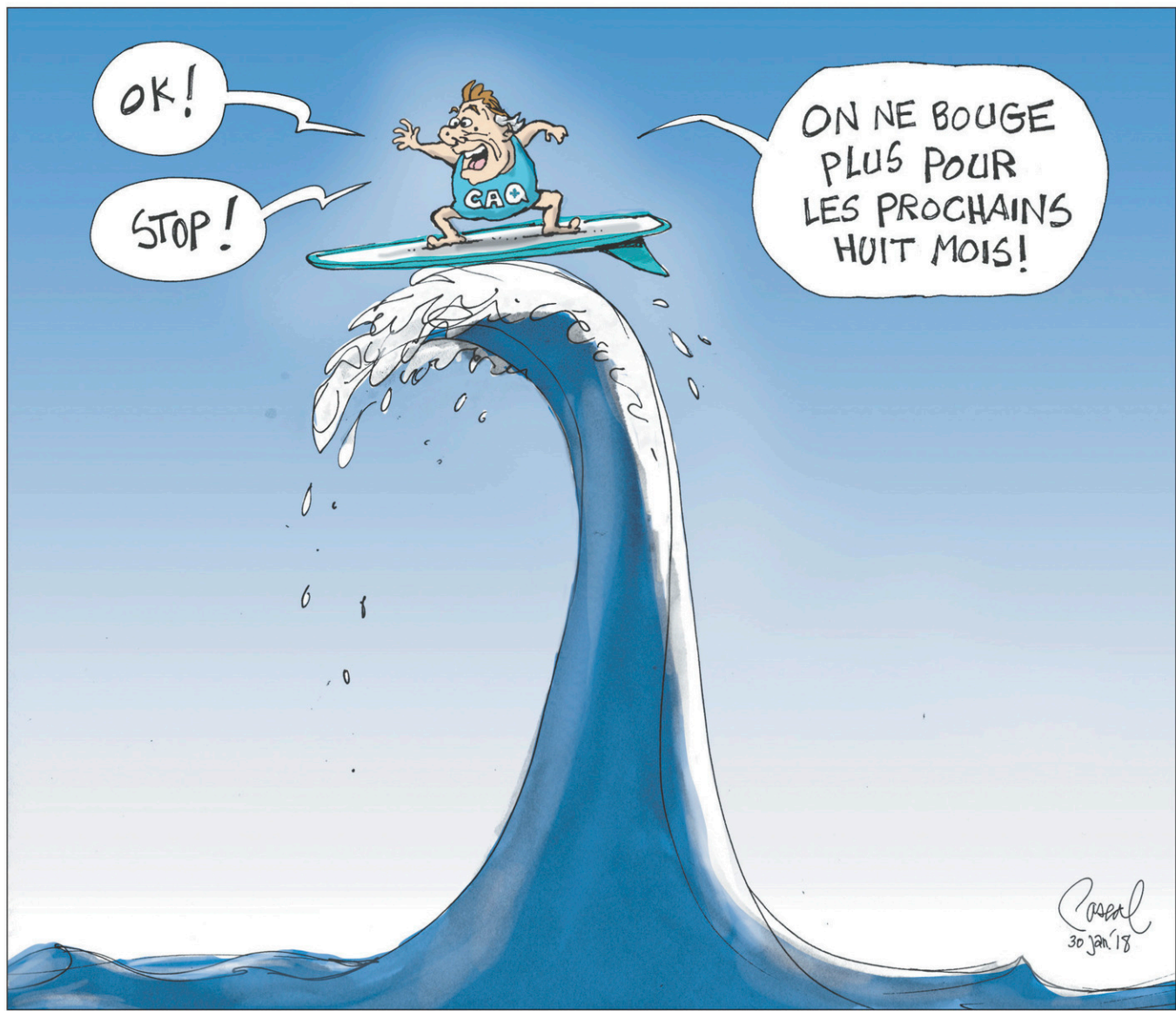
Pour l'instant, le plus heureux demeure l'absence de partisanerie entourant ce projet qui a été débattu pour une première fois lundi. Tous les partis se sont même entendus pour l'envoyer en comité dès lundi soir. Il faut maintenant souhaiter que cet esprit de coopération perdure.

mcornellier@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjointes PAUL CAUCHON, VALÉRIE DUHAIME, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Quitter nos exils pour bâtir un pays

Nous avons laissé les Trudeau, Couillard, Legault et compagnie tenter de marginaliser l'idée d'indépendance en nous présentant un fédéralisme tiède et sans saveur pour nous maintenir dans un état d'indifférence inconfortable. Fatigués, déçus et désabusés des résultats référendaires, nous avons baissé les bras devant la lourde tâche qui nous incombait pour rebâtir l'espoir d'une libération nationale. Comme d'autres, nous avons pris des chemins d'exil et enfoui nos idéaux dans les terres lointaines de l'oubli.

Mais maintenant, il y a péril en la demeure; nous sommes placés devant l'éventualité de la disparition du principal véhicule pouvant nous conduire vers l'indépendance du Québec. Pour sauver le Parti québécois, le temps est venu de sortir de notre léthargie collective. Dans la foulée des Lisée, Aussant, Péladeau et autres têtes d'affiche, nous devons nous remettre au boulot et placer l'idée d'une nécessaire souveraineté au cœur de notre quotidien. Il nous faut convaincre les plus jeunes et les nouveaux arrivants que leur identité doit s'appuyer sur des racines bien ancrées dans une culture francophone en terre d'Amérique pour ensuite s'épanouir dans le monde entier.

Nous devons être fiers de ce que nous

sommes et cesser d'accepter d'être définis par les autres d'ici ou d'ailleurs qui aiment bien se grandir en nous rapetissant.

Oui, quitter nos exils et bâtir un pays qui nous ressemble, voilà le défi exaltant qui est à notre portée, si nous nous donnons la peine d'y adhérer.

Marcel Perron
 Neuville, le 29 janvier 2018

Vieux Québécois

Quand j'étais jeune, la défense du français, du Québec, était une des grandes causes qui passionnaient mon entourage. Un grand projet rassembleur, à portée universelle dans son appui à toutes les autres nations dominées par les impérialismes économiques et culturels.

Alors aujourd'hui, quand j'entends ces artistes québécois francophones de plus en plus nombreux qui chantent uniquement en anglais, je ressens un malaise et des questionnements. Pourquoi ma génération n'a-t-elle pas su transmettre ses idéaux à la suivante? Dans quel autre pays occidental a-t-on vu un tel changement culturel? Mais je sais, le Québec n'est pas un pays. Ces jeunes qui se veulent artistes n'essayaient pas de me rejoindre et, en retour, je n'essaie pas de les encourager. Ils pensent sans doute à leur « carrière », souhaitent élargir leur public et peut-être faire plus de *cash*, mais s'inté-

ressent-ils à faire rêver leurs proches, leur famille et leur petite nation fragile? Pourraient-ils au moins interpréter de temps en temps en français pour accommoder les Québécois, comme disait l'autre?

C'est entre autres cela, vieillir: se sentir de plus en plus étranger à sa société. Pas besoin d'être Québécois pour ressentir cela. Gérard Depardieu exprime aussi dans son dernier livre sa lassitude du monde. S'il était Québécois, sa lassitude serait bien pire, je crois.

Louis Bélanger
 Québec, le 28 janvier 2018

Un appel au civisme

Très bon article sur un urbanisme mieux adapté aux aînés paru lundi dans *Le Devoir*. Il y manque une seule chose: un appel au civisme et au souci de l'autre. Avec les trottoirs glacés et les amas de neige sur le bord des rues, il serait agréable de voir de jeunes adultes aider des personnes qui ont de la difficulté à franchir des obstacles ou à traverser une rue. La plupart du temps, ils contournent avec agilité la personne qui hésite à avancer plutôt que d'offrir de l'aide, ce qui n'est pas le cas dans les pays nordiques. Je suppose que leur ADN est différent du nôtre!

Michèle Stanton-Jean
 Le 29 janvier 2018

LIBRE OPINION

Trouvons le courage d'appeler un chat un chat

AMIR KHADIR

Député de Mercier pour Québec solidaire

L'attentat à la mosquée de Québec, c'était il y a un an: 6 morts, 19 blessés et une minorité identifiable terrorisée à l'idée que ce qu'a fait Alexandre Bissonnette puisse se répéter.

Heureusement, le Québec tout entier a réagi avec justesse et dignité. Accusés par plusieurs d'alimenter la haine contre les immigrants et les musulmans, même des radio-poubelles et certains de leurs animateurs se sont empressés de se montrer solidaires avec les victimes de la tuerie, bien qu'on doive un jour examiner avec sérieux la responsabilité de leurs propriétaires, qui n'ont habituellement aucun scrupule à faire du fric en alimentant les ressentiments, sinon la haine des uns contre les autres.

Depuis ces événements, et même avant, on débat à juste titre d'une épineuse et lancinante question: l'islamophobie existe-t-elle au Québec?

Une enseignante québécoise, immigrée du Maghreb, proche de l'une des victimes de la fusillade, se confiait ainsi à l'émission de Denis Lévesque: « Personnellement, nous n'avons pas été victimes d'islamophobie. [...] Au Québec, moi, j'ai été agressée par des musulmans, pas des Québécois. » Elle affirmait même que réclamer une journée de sensibilisation sur l'islamophobie est « s'ingérer dans les affaires du Québec ».

Bien que ces affirmations contiennent beaucoup de contresens, je ressens de la sympathie pour cette enseignante, chez qui je devine un souci aigu d'éviter d'alimenter les ressentiments ou d'offenser celles et ceux qui ont fait preuve de générosité envers elle et sa famille en les accueillant au Québec.

Rend-on pour autant service au Québec en occultant ce qui nous arrive? Cette précaution louable de ne pas amalgamer l'ensemble du Québec avec la terrible vision du monde et les agissements d'un petit nombre de xénophobes et de racistes doit-elle nous empêcher d'appeler un chat, un chat?

Le Québec mérite mieux de notre part

Non, le Québec n'est pas islamophobe dans son ensemble, pas plus que le Québec n'est raciste ou xénophobe. Mais il existe malheureusement, au Québec comme ailleurs dans le monde, des racistes et des islamophobes.

Je parle d'ailleurs, car lorsqu'on pense à ce qui se vit aux États-Unis ou dans certains pays européens, on peut sans gêne affirmer que nous sommes une société heureusement tolérante dans son ensemble, où les manifestations de haine et de racisme pâlisent en comparaison.

Mais le Québec mérite mieux de notre part. Nos attentes devraient être plus élevées que de remporter la comparaison avec nos voisins du

Sud, où la montée en puissance de suprémacistes blancs, galvanisés par leur président, est franchement inquiétante.

Le Québec dont nous sommes fiers mérite que nous ayons le courage de reconnaître les problèmes qui nous font obstacle.

Le courage de reconnaître que les idées délirantes qui ont alimenté la haine d'Alexandre Bissonnette, pour qui « les Blancs risquent la marginalisation au Québec », ont malheureusement d'autres adeptes chez nous.

Le courage de reconnaître qu'Alexandre Bissonnette n'est pas seul à vouer une admiration sans bornes à Trump et Le Pen, qui tous deux ont cherché leur succès politique en brandissant la présence des minorités d'origine musulmane sur leur territoire comme une menace aux sociétés occidentales. Cela s'appelle de l'islamophobie, et on en trouve plusieurs adeptes et partisans ici.

Le courage de reconnaître qu'il y a aussi chez nous une minorité franchement raciste et dangereuse, comme le groupe Atalante, qui affiche ses convictions néonazies et qualifie de « parasite » un immigrant comme moi sur des affiches placardées dans les rues de Montréal.

Le Québec dont nous pouvons collective-

ment être fiers doit trouver le courage d'admettre le problème croissant de xénophobie et d'islamophobie

Le Québec doit trouver le courage d'admettre le problème croissant de xénophobie et d'islamophobie

ment être fiers doit trouver le courage d'admettre le problème croissant de xénophobie et d'islamophobie. Critiquer l'islam dans un débat d'opinions n'est pas de l'islamophobie. Pas plus que de critiquer les musulmans comme n'importe quels acteurs de la société — pour ce qu'ils font et non pour ce qu'ils sont. Mais des gens influents présentent les citoyens québécois d'origine maghrébine ou musulmane comme une menace à « la survie de notre nation »! Il y a même des animateurs et des chroniqueurs régulièrement payés pour écrire tout ce qui peut alimenter le ressentiment contre cette minorité. C'est ce qu'on appelle l'islamophobie, et nous pouvons avoir le courage de la reconnaître.

Nous devons trouver ce courage pour ne plus voir l'Assemblée nationale et les élites politiques se montrer frileuses à l'idée même de débattre de manière structurée et formelle de la discrimination systémique en commission parlementaire.

Qu'on les nomme ou pas, ces problèmes existent. Et ils risquent de croître si nous ne trouvons pas les mots et le courage pour le dire.

IDÉES

Le cégep, un avantage pour la poursuite d'études universitaires

BERNARD TREMBLAY

Président-directeur général de la Fédération des cégeps

Les journaux ont fait état de la publication par le CIRANO du livre *Le Québec économique* et de son chapitre *Éducation et capital humain* pour faire écho à une hypothèse des auteurs Robert Lacroix, ex-recteur de l'Université de Montréal, et Louis Maheu, professeur au même établissement, selon laquelle le taux de diplomation universitaire au Québec est beaucoup plus faible qu'ailleurs au Canada en raison de l'existence des cégeps.

Ce n'est pas sans un certain étonnement que nous avons pris connaissance de cette affirmation, alors qu'en cette année du 50^e anniversaire des cégeps, politiciens, acteurs économiques et autres ont salué la création de ces établissements, mais aussi l'ampleur de leur contribution au développement de notre société.

Alors que les défis en matière de qualification se font toujours plus nombreux au Québec, nous pensions également en avoir définitivement fini avec les débats de structure. D'autant plus qu'en 2004, après que la Fédération des commissions scolaires du Québec, puis la Conférence des recteurs des universités, dont M. Lacroix était alors le président, eurent en quelque sorte proposé l'abolition de la formation préuniversitaire au cégep, le gouvernement avait tenu le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial, en clôture duquel le Québec avait refait le choix du cégep, convaincu qu'il constituait toujours notre meilleur atout.

Aujourd'hui, ce constat demeure. Et nous pouvons évaluer la performance du cégep après ses cinquante années d'existence, ce qui est largement suffisant pour dresser un bilan exhaustif. Et que dit ce bilan? Notamment que le cégep a permis la démocratisation de l'enseignement supérieur, en le rendant accessible gratuitement sur l'ensemble du territoire, à des jeunes qui n'auraient autrement peut-être jamais atteint ce niveau de scolarité. Que cette idée audacieuse de la commission Parent a favorisé l'accès des femmes à l'enseignement supérieur, faisant du Québec une société plus égalitaire. Que tous les jeunes ont pu suivre une formation générale commune, devenant ainsi des citoyens éclairés capables de penser et de jouer un rôle actif au sein de la société. Et que des étudiants des milieux préuniversitaire et technique se côtoient dans un même établissement en ayant la possibilité de changer de parcours.

Ce bilan indique aussi que deux millions de diplômés sont sortis des cégeps depuis leur création et que le Québec s'est hissé au premier rang au Canada en matière d'obtention d'un diplôme postsecondaire : 50 % de nos jeunes détiennent un tel diplôme, contre 29,9 % en Ontario, soit la province à laquelle les au-



Deux millions de diplômés sont sortis des cégeps depuis leur création en 1967.

teurs nous comparent, affirmant que celle-ci fait mieux que le Québec en matière de diplomation à l'université parce que les jeunes y passent directement du secondaire à l'université.

Un portrait incomplet

Or, les auteurs soutiennent aussi que les francophones au Québec seraient moins portés à suivre des études de baccalauréat que les anglophones. Les anglophones, disent-ils, possèdent une tradition de fréquentation universitaire et de valorisation de l'éducation. Ce qui ferait que, dans leur cas, le passage au cégep ne constituerait pas un frein à la poursuite d'études universitaires! Si cette hypothèse était fondée, dans leur comparaison avec l'Ontario, pourquoi les auteurs ont-ils alors imputé à l'existence du cégep la faible diplomation à l'université des Québécois plutôt qu'à leur langue maternelle?

Par ailleurs, chaque année, 80 % des étudiants qui obtiennent leur diplôme d'études collégiales au préuniversitaire passent directement à l'université, ce qui diffère grandement du portrait que brossent les auteurs lorsqu'ils affirment que bon nombre de diplômés du préuniversitaire remettent leurs études universitaires à plus tard. [...]

Il faut aussi rappeler que tous les jeunes francophones et anglophones ne souhaitent pas aller à l'université, étant davantage attirés par la formation technique au collégial dans un contexte

où, selon Emploi-Québec, 110 000 emplois de techniciens, de techniciennes et de technologistes seront à pourvoir d'ici 2024. Par ailleurs, on dénote, depuis une dizaine d'années, que des étudiants universitaires reviennent au cégep. En 2016, 3300 d'entre eux ont déposé une demande d'admission dans un programme collégial, principalement au secteur technique.

L'argumentaire de MM. Lacroix et Maheu repose de toute évidence sur des hypothèses. Il est, par exemple, impossible d'affirmer que la diplomation universitaire équivaudrait à celle des établissements des autres provinces si le cégep n'existait pas, étant donné le rapport à l'éducation des francophones notamment.

Cependant, le document soulève plusieurs questions intéressantes. Pour quelle raison les francophones seraient-ils moins portés à poursuivre des études universitaires? Comment composer avec les effets de la baisse démographique? Les établissements d'enseignement, du primaire jusqu'à l'université, mettent-ils en œuvre les meilleures stratégies pour favoriser la réussite et la diplomation de leurs élèves et de leurs étudiants?

Face aux défis qui nous incombent, il nous semblerait beaucoup plus productif de réfléchir aux manières de rendre plus efficace notre système scolaire actuel que de remettre encore en question l'une de ses composantes — que nous envisions plusieurs pays — sur la base d'hypothèses difficiles à vérifier.

MOTEURS DE RECHERCHE

Vers la censure?

PIERRE TRUDEL



Régulièrement, les consommateurs ont recours aux ressources en ligne pour vérifier la crédibilité des professionnels et des autres personnes qui sollicitent leur confiance. Cette commodité pourrait tirer à sa fin. Dans un projet de politique rendu public la semaine dernière, le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVPC) préconise d'obliger les moteurs de recherche à supprimer les liens menant à des documents, peu importe que ces liens conduisent à des documents qui sont parfaitement conformes aux lois. Les personnes qui souhaitent cacher des informations pourraient forcer les moteurs de recherche à effacer les hyperliens qui y conduisent sans avoir à démontrer leur caractère illégal.

Actuellement, il est bien établi au Canada que les tribunaux peuvent, après avoir constaté qu'un document se trouvant sur Internet contrevient aux lois, ordonner sa suppression. Les juges ordonnent aussi la suppression des liens hypertextes menant à des documents contraires aux lois. Il y a donc un équilibre entre le droit de rechercher librement des informations et le droit de protéger la vie privée et la réputation. Dès lors qu'il est démontré qu'un document viole la réputation d'une personne ou sa vie privée, un juge peut ordonner sa suppression de même que l'effacement des hyperliens qui y conduisent. Le CPVPC propose de rompre cet équilibre.

Équilibre rompu

Le CPVPC s'appuie sur une interprétation extrême de la législation sur la protection des renseignements personnels. Une interprétation qui a pourtant été écartée par la Cour suprême. Selon le raisonnement du CPVPC, lorsqu'un internaute introduit le mot « rose » et le mot « petit » dans une requête sur un moteur de recherche, cela ferait en sorte que le moteur de recherche recueille, utilise et communique des renseignements personnels au sens de la Loi sur la protection des renseignements personnels s'il s'avère que les mots correspondent au nom d'une personne!

L'approche du CPVPC fait abstraction du fait que les informations qui sont licitement en ligne font partie de l'espace public. Par exemple, les médias en ligne présentent des informations sur les faits et gestes publics d'un très grand nombre de personnes. On veut donner à ceux qui ne veulent pas que ces informations publiques circulent sur Internet le droit de forcer un moteur de recherche à effacer les liens qui y conduisent. Et cela sans qu'un juge évalue la légalité des documents concernés.

Il s'agit en substance d'importer au Canada la vision extrême émanant d'une décision rendue en 2014 par la Cour de justice de l'Union européenne. Cette décision décrétait qu'un individu vivant en Europe peut exiger que les moteurs de recherche suppriment des listes de résultats les liens qui conduisent à des documents licitement en ligne qui comportent son nom et qu'il veut rendre invisibles.

Effacer l'histoire gênante?

Au nombre des informations menacées par ce veto accordé à ceux qui veulent faire oublier leurs faits publics, il y a les archives des médias et les autres informations ayant un caractère historique. Les clientèles naturelles de tels recours en effacement d'hyperliens sont les personnes condamnées ou les professionnels ayant fait l'objet de sanctions disciplinaires qui peuvent trouver opportun d'occulter un passé gênant.

Avec le mécanisme mis en avant par le CPVPC, nul besoin de faire constater l'illégalité d'un document pour réclamer qu'il soit camouflé. Le document demeure en ligne, mais il est effacé des résultats de recherche destinés aux simples citoyens. Mais ceux qui font profession de fouiller le passé des gens à des fins lucratives peuvent continuer à utiliser d'autres moyens pour chercher des informations sur de futurs employés, débiteurs ou ex-conjoints! On ne fait que rendre les documents licites plus difficiles à trouver. Plutôt broche à foin comme mode de protection de la vie privée!

Le CPVPC tient pour acquis que les informations qui circulent sur le Web sont toutes sujettes à un « consentement » révocable des personnes. Or, les informations qui se trouvent licitement dans l'espace public ne le sont pas en raison d'un « consentement » des personnes. Un condamné pour une agression sexuelle n'a pas à consentir à ce que les informations sur ses délits soient disponibles au public. Le public a intérêt à connaître ce type d'information. S'il se souciait du droit du public à l'information, le CPVPC postulerait plutôt que les informations licitement en ligne sont des renseignements publics et non des renseignements intimes, comme le sont les informations se trouvant dans les dossiers de crédit ou les dossiers médicaux.

La protection de la vie privée pose d'importants défis. Il est désolant que le CPVPC mette tant d'efforts sur la censure des informations publiques. Les vraies menaces sont pourtant ailleurs.

L'Acadie au-delà de la survivance

GABRIEL ROBICHAUD

Comédien et écrivain

Je suis Acadien. Mon nom de famille est Robichaud. L'un des originaux, m'a-t-on appris, dit et redit. Je suis Acadien du plus loin que je me souviens. Un Acadien né à Moncton, au Nouveau-Brunswick, en 1990. Ça m'a toujours été présenté comme quelque chose d'important, alors rapidement j'y ai cru, et plus je vieillissais, plus je comprends que ça l'est. Je ne serais rien de qui ou de ce que je suis si je n'étais pas Acadien.

L'Acadie, c'est un paradoxe profond, une dose d'improbable et d'impossible, une irrésistible batailleuse, goguenarde, railleuse, ratoureuse qui s'affranchit plus souvent par en dessous que par la grande porte. Elle sait se courber en apparence pour mieux se tenir droite, tout comme elle sait se perdre entre une quête de légitimité dans l'espace public et le travail de ses guérillas dispersées dans le monde qui l'entoure, entre l'idée de la vie et de la survie de son peuple. Disons que ça, c'est un peu son idéal et sa beauté, malgré tout ce que ça peut avoir de contradictoire. Reste que concrètement, ça ne dit probablement pas grand-chose.

L'Acadie contemporaine, c'est ce qu'en fait son peuple. Ce peuple est dispersé. Je continue de croire que ce qui fait la force de ce peuple, c'est sa capacité historique à survivre, étendu sur d'aussi lointaines distances, à reconnecter malgré le temps, malgré les routes et leurs travers. Par contre, je crois que l'avenir de ce peuple passera non pas par cette aptitude à la survivance, mais par sa résilience à vivre d'abord et avant tout.

Comme Acadien du Nouveau-Brunswick, c'est facile de s'enfermer dans une ignorance du vécu des Acadiens de la diaspora. À moins de chercher à s'informer, de voyager ou d'avoir de la famille un peu partout, la réalité de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique. Cette semaine, nous vous proposons une version abrégée d'un texte paru dans la revue *À bâbord!*, décembre 2017-janvier 2018, n° 72.



Édouard, des Îles-de-la-Madeleine, de la Gaspésie, de la Louisiane, du Maine, de Terre-Neuve ou d'ailleurs devient facilement oubliable, ou encore diluée dans sa spécificité par une masse plus importante.

Cette réalité est tout aussi présente à l'intérieur même du Nouveau-Brunswick, entre les régions, les villes et les médias. Radio-Canada Acadie est à Moncton, la région du Sud-Est en bénéficie et la propagation sur les ondes dites nationales du réseau passe souvent par le couloir de la « métropole acadienne ». Caraque devient un autre pôle d'attraction, et la place de la péninsule acadienne est souvent perçue comme prépondérante dans *L'Acadie nouvelle*. Tout ça se transforme rapidement en guerre de clochers et fait très peu avancer les choses. On tire la couverture, on oublie Edmundston, Campbellton, Bathurst, Shippagan, les communautés acadiennes de Fredericton, Saint-Jean et Miramichi. [...]

Pour une Acadie vivante

J'ai longtemps été partisan de l'Acadie de la diaspora et des statistiques gonflées par la descendance éparpillée un peu partout. Je ne suis pas tout à fait prêt à laisser cette perspective.

Reste que, dernièrement, m'est arrivé ce questionnement sur la place que l'Acadie pourrait garder dans l'espace social si on arrêtait de parler français dans l'Est canadien. Hormis un apport historique ou folklorique, je crois que le tout se perdrait assez rapidement. En ce sens, sans exclure la place des Acadiens assimilés, il me semble que le destin de l'Acadie contemporaine passe à la fois par sa francophonie et sa capacité à créer des espaces sociaux dans son quotidien, tant au Nouveau-Brunswick qu'ailleurs.

Cependant, ces espaces, à mon sens, seront tout à fait inutiles s'ils ne s'ouvrent pas à la fois à la perspective d'immigrés, de francophones d'ailleurs au pays ou encore de francophiles. Si l'Acadie arrive à faire de la place à cette diversité en son sein et à lui permettre d'adhérer à ce que peut devenir une forme de projet de société au sein de sa diaspora, à mon avis, elle continuera de se pouvoir.

En Acadie, à ma connaissance, encore à ce jour, hormis quelques enseignants zélés, la culture acadienne fait trop souvent figure d'absente au sein du milieu scolaire. Comme le milieu de l'éducation en est un qui devient un espace social pour ses élèves et que la raison d'être d'un système d'éducation en français est le fait qu'il existe une culture francophone, l'absence fréquente de la pertinence de ce qui s'est créé et (surtout) continue de se créer en Acadie dans ce qu'on enseigne à ses élèves est aberrante.

Car si l'Acadie a survécu et vit encore, c'est bel et bien parce qu'on l'a créée et que l'on continue de contribuer à sa création. C'est ainsi qu'elle s'ancre, c'est ainsi qu'elle voyage et c'est ainsi qu'elle trouvera et prendra sa place tant dans son monde qu'ailleurs. C'est ainsi que je tente de la vivre et de la propager. C'est aussi ainsi que je lui souhaite de continuer de vivre.

Des commentaires ou des suggestions pour *Des Idées en revues*? Écrivez à rdutrisac@ledevoir.com.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (rechercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphanie Bailargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information: Noël (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis), DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ: Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elimam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Schab (directrices de comptes), Alain Tremblay (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux arts légers), Alessandra Tantaló et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires); PRODUCTION: Caroline Desrosiers, Yanick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaits; INFORMATION: Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS

COMMÉMORATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

plaint du mot homophobie [...] Mais l'islamophobie, ça nous dérange. C'est une réflexion que nous allons devoir avoir en tant que société. Pourquoi? Pourquoi ça dérange?»

Dans le même discours, M. Trudeau a aussi écorché le groupe identitaire La Meute. «C'est facile de condamner le racisme, l'intolérance, la discrimination... On sait c'est qui les racistes... C'est l'autre, ce sont les nonos qui se promènent avec des pattes de chiens sur leurs t-shirts», a-t-il lancé, ce qui lui a valu une salve d'applaudissements.

M. Trudeau, le premier ministre Philippe Couillard, le maire de Québec, Régis LaBeaume, et de nombreux dignitaires prenaient tous part lundi soir à une cérémonie commémorant la tuerie qui a fait six morts au Centre culturel islamique de Québec (CCIQ) l'an dernier.

L'événement venait clore une longue fin de semaine de commémorations qui avait inclus une rencontre publique avec les familles des victimes à l'intérieur même du CCIQ.

L'anniversaire

Le rassemblement, qui s'est tenu par grand froid, visait aussi à rappeler celui qui avait réuni l'an dernier à pareille date 5000 personnes venues manifester leur solidarité envers les musulmans qui vivent à Québec.

Cette fois-ci, ils étaient plusieurs centaines à s'être réunis. Certains avaient apporté une immense banderole noire sur laquelle on pouvait lire «Ensemble contre la haine et le racisme». On y avait aussi collé les photos de chacun des hommes tués l'an dernier.

À quelques pieds de là, Muriel Beaulieu sirotait un café avec sa sœur Monique. «C'est tellement terrible ce qui est arrivé l'année passée. [...] L'an passé, je n'étais pas assez bien pour venir, alors cette année, je me reprends.»

Résidente du quartier, M^{me} Beaulieu a été pendant 15 ans la voisine de la famille de Khaled Belkacemi, qui est au nombre des défunts. «Je n'ai pas de mots pour dire comment ça m'a fait mal.»

Comme plusieurs, elle a été touchée par les messages positifs des familles des victimes, notamment les propos tenus dans les médias par Aymen Derbali, l'un des blessés, qui a survécu mais est resté lourdement handicapé. «Il a reçu six balles, dont une à la moelle épinière, et il a encore un discours serein! Si on est le moins humain, il faut le supporter, leur dire qu'ils sont autant chez eux que nous.»

M. Derbali a d'ailleurs reçu des applaudissements particulièrement nourris quand il s'est présenté sur scène. Remerciant les gens pour leur soutien, il a dit vouloir à l'avenir sensibiliser les jeunes au vivre-ensemble parce qu'ils sont, a-t-il dit, l'avenir de la société.

Liens avec Polytechnique

Les organisateurs avaient aussi invité Nathalie Provost, survivante de la tuerie de Polytechnique, en 1989. «Je suis frappée par les nombreuses similarités qui nous rapprochent», a-t-elle dit en soulignant l'esprit de solidarité et de dignité des représentants des familles et du Centre culturel islamique de Québec. «Je suis chavirée parce que vous avez raconté, par-



Des participants à la veillée ont profité du rassemblement pour propager un message de paix et de tolérance.

tagé», a-t-elle dit en soulignant qu'elle avait mis beaucoup de temps à comprendre et à surmonter la tragédie.

Avant elle, plusieurs personnes s'étaient présentées au micro, dont deux veuves des victimes. «Je vous remercie du fond du cœur pour votre profonde solidarité», a déclaré Louiza Mohamed Said, épouse de feu Karim Hassane. «Depuis le jour du drame, vous ne pouvez imaginer à quel point toute cette sollicitude nous a aidés à surmonter notre immense peine.»

«Nous voulons lancer un message de paix et d'amour afin de vaincre la haine, le rejet et l'incompréhension», a lancé quant à elle la veuve de M. Belkacemi, Safia Hamoudi, au nom des autres femmes qui ont perdu leur mari l'an dernier. «Ces six hommes dont la vie a été prise étaient tous des hommes pacifiques venus chercher la paix dans ce beau pays, dans cette belle province. Collectivement, ne les oublions pas et faisons tout ce qui est possible pour que de telles tragédies ne se reproduisent jamais.»

Son fils, Amir, s'est quant à lui exprimé au nom des 17 orphelins de la tragédie. «C'est important pour chacun d'entre nous de faire des efforts pour se rapprocher, se connaître, se reconnaître, se dire bonjour dans la rue afin que plus jamais, plus jamais un 29 janvier n'arrive. [...] Faites en sorte, s'il vous plaît, qu'on n'ait plus jamais besoin de le dire.»

La cérémonie a aussi été marquée par la prestation d'une chorale formée d'un groupe de réfugiés. Réunis dans le cadre d'un projet interculturel piloté par l'Université Laval, ils ont interprété une chanson intitulée *La langue de nos âmes*.

«Chantons ensemble la langue de nos âmes/Chantons ensemble, célébrons nos différences/Pour apaiser la douleur/A la chaleur du cœur.»

Les organisateurs de l'événement avaient aussi intégré au montage vidéo l'extrait «Ma maison, c'est votre maison» de la chanson *Mon pays*, de Gilles Vigneault.

Le Devoir

INDIANS

SUITE DE LA PAGE 1

ans plus tard en le qualifiant lui aussi de discriminatoire. Le logo utilisé dans les années 1940 était encore plus stéréotypé.

«Il y a des plaintes parce que des gens se sentent blessés et, à un moment donné, il faut en tenir compte», commente Benoît Melançon, professeur de littérature de l'UdeM qui tient le blogue *Loreille tendue* sur les mutations de la langue. «Les Premières Nations, les autochtones font des appels répétés pour faire cesser ces pratiques. Il faut les écouter.»

Trois cas de figure

Le cas des Indiens s'arrime à plusieurs autres. Le professeur Melançon propose alors une typologie simple mais éclairante des problèmes et des solutions de dénomination en tenant compte de la perspective des principaux intéressés:

Le changement partiel. C'est le choix de l'équipe des Indiens qui mise sur une disparition progressive de la référence visuelle blessante tout en conservant le nom qui désigne encore en anglais tous les peuples précolombiens. D'ailleurs, l'équipe utilise un grand C comme logo depuis quelques années et l'emblème du chef Wahoo se faisait discret sur l'uniforme.

Le refus du changement. Les Redskins de Washington, dans la Ligue nationale de football, refusent de délaissier leur appellation on ne peut plus connotée, datée, carrément raciste. «Le terme *peau rouge* a changé de sens, est devenu encombrant, mais l'équipe trouve que le faire disparaître, ce serait faire disparaître l'histoire de l'équipe, dit le professeur Melançon. C'est un argument patrimonial, mais c'est un mauvais argument. Comme les mots changent de sens, l'utilisation qu'on en fait devrait changer. Il n'y a pas eu d'équipe de baseball qui s'est appelée les Negros, mais il y a eu

la Negro League. Évidemment, personne ne penserait aujourd'hui créer une ligue semblable parce que ce mot est tellement connoté. L'argument des Redskins est donc mauvais.»

La Ligue canadienne de football a aussi son cas de figure avec les Eskimos d'Edmonton. Les Inuits considèrent ce terme comme offensant. De nombreuses voix se sont d'ailleurs élevées cet automne pour réclamer une nouvelle dénomination, ce à quoi s'oppose fermement la direction de l'équipe.

Le statu quo. Les Seminoles de la Florida State University ont reçu l'accord enthousiaste de la nation séminole pour continuer à utiliser leur nom et un logo représentant une pointe de flèche.

Des bébelles

Le fruit gâté de Cleveland devait donc sinon tomber, au moins flétrir. Les protestations autour de l'image honnie ont commencé dans les années 1980. Le nouveau militantisme autour des questions identitaires a peut-être joué en faveur du retrait.

«Ces problématiques reliées au sport ressurgissent périodiquement à la faveur de tensions sociales et politiques», note le professeur Frank Pons de l'Université Laval, spécialiste du marketing et du sport, qui explique avoir vécu cinq ans à San Diego, où les équipes de l'université s'appellent les Aztecs, non sans reproches. «On pose de plus en plus de questions sur l'immigration, mais aussi sur la manière dont ont été traitées les Premières Nations. Ce contexte force les organisations sportives à se poser des questions et à agir. En tout cas, si un logo devient toxique, c'est parce que dans une société, on l'accepte de moins en moins.»

Le professeur Melançon, spécialiste de la culture, ajoute qu'«il y a un lien à faire avec les statues [sudistes] qu'on a décidé de faire disparaître du paysage public états-unien au cours des dernières années.»

Les monuments s'arrachent d'un coup, une fois la décision prise de les retirer de l'espace

public. Pour le professeur Pons, le retrait progressif des logos et des appellations dans le monde du sport se justifie par les contraintes symboliques et économiques liées à la marque.

«Il y a une dualité entre la perspective éthique qui demande de ne pas utiliser un logo ou un nom et une perspective commerciale qui ne veut pas abandonner une marque construite pendant des années et sur laquelle repose en partie le succès de l'entreprise», dit le directeur de l'Observatoire international en management du sport.

«Le développement d'une marque prend beaucoup de temps et énormément d'argent. Je crois que la plupart des équipes reconnaissent que certains aspects de leur marque ne sont plus appropriés. Elles doivent par contre agir avec prudence en imposant des changements de transition.»

C'est exactement le cas de Cleveland. La tête clichée du chef Wahoo continuera d'orner différents matériels de marketing de l'équipe, y compris les bébelles vendues à la boutique souvenir du Progressive Field de Cleveland. Le chef Wahoo, sorti par la grande porte du stade, va donc y rentrer par une petite fenêtre.

Il faut finalement rappeler que ce casse-tête ne se poserait pas sans l'étrange habitude nord-américaine de donner des noms bizarres aux équipes sportives. Ici, les Yankees de New York, le Canadien de Montréal, les Cowboys de Dallas ou les Patriots de la Nouvelle-Angleterre; là-bas, le FC Barcelone, le Manchester United, le Paris Saint-Germain ou le Real Madrid. Mettons que la chance de glisser avec des appellations figées, hiératiques, voire blessantes ou choquantes semble plus grande d'un côté de l'Atlantique Nord.

«On est tous d'accord: les choix de certains des noms d'équipe en Amérique du Nord s'expliquaient à une certaine période, mais ne sont plus adéquats, conclut le professeur Pons. Le souci éthique était sans doute moins pesant à une certaine époque...»

Le Devoir

ATTIKAMEK

SUITE DE LA PAGE 1

Enfants déracinés

Ainsi, les enfants pourront rester dans la communauté et bénéficier de services «dans le respect des réalités et des valeurs autochtones attikameks», explique le grand chef Awashish.

«La prise en charge des jeunes dans un environnement qui n'avait rien à voir avec leur réalité ne faisait qu'ajouter aux difficultés et à l'injustice dont étaient victimes ces enfants», déplore-t-il.

Ce dernier reconnaît que des efforts étaient faits par le DPJ, mais «les valeurs, les traditions, la culture et le contexte particulier de notre communauté, ce n'était pas pris en compte lors des interventions».

La langue était notamment un «obstacle» aux interventions du DPJ. «Mais il y avait aussi le manque de confiance associé au fait que des gens non autochtones interviennent auprès d'eux», ajoute le grand chef.

Souvent, les enfants étaient sortis de leur communauté par le DPJ et envoyés dans des familles d'accueil non autochtones, ce qui causait son lot de problèmes.

«Pour plusieurs d'entre nous, ça évoquait de mauvais souvenirs liés aux pensionnats autochtones. Pour ceux qui sont encore en choc post-traumatique, c'était comme un retour en arrière, on venait leur prendre leur enfant, on les emmenait de force. C'était vécu très difficilement, les familles réagissaient mal, ça se répandait dans la communauté et ça créait un climat social négatif pour tout le monde.»

Ce problème a d'ailleurs été soulevé à maintes reprises par différentes communautés autochtones dans le cadre de la commission Viens, qui se penche sur les relations entre les autochtones et les services publics au Québec. Plusieurs chefs avaient dénoncé ce qu'ils considéraient comme un «pouvoir abusif» du DPJ et parlaient d'un climat de suspicion envers le DPJ.

En juin, dans le cadre de cette même commission, le Directeur de la jeunesse de la nation crie avait lui-même reconnu que les services donnés auprès de cette population «ne représentent pas les besoins» des enfants et des familles autochtones.

Responsabilité collective

Dans le cadre de l'annonce officielle de cette entente «historique», la ministre déléguée à la protection de la jeunesse, à la santé publique et aux saines habitudes de vie, Lucie Charlebois, a elle aussi reconnu que le fait de sortir ces jeunes de leur communauté n'était plus une option envisageable.

«Nous avons une responsabilité collective de fournir aux jeunes les outils et un cadre de vie pour faciliter leur intégration. On veut les laisser grandir dans leur milieu, dans leur culture et non pas les déraciner. On a eu des témoignages d'enfants devenus adultes qui n'ont plus d'identité, qui ne se retrouvent nulle part, et ce n'est pas ce qu'on souhaite au Québec.»

Le service de protection sociale attikamek a fait ses preuves et a «démontré ses capacités à exercer ses pleines responsabilités», assure Lucie Charlebois.

«Même dans le cadre d'une telle entente, le ministère de la Santé et des Services sociaux va demeurer responsable, ajoute-t-elle. Le gouvernement déploiera des efforts soutenus et nous allons prendre les moyens pour que tout fonctionne bien.»

Une période de six mois a été prévue pour faire la transition, et un comité de suivi se penchera sur divers aspects logistiques de cette nouvelle autonomie, notamment sur le plan financier.

Intérêt des autres nations

Cette entente constitue un précédent, non seulement au Québec, mais au Canada, se réjouit la ministre déléguée. Et déjà, d'autres communautés autochtones du Québec ont annoncé leur intérêt à marcher dans les pas de la communauté attikamek et à se prévaloir de cette disposition prévue dans la Loi sur la protection de la jeunesse, confirme Lucie Charlebois.

«La nation attikamek trace la voie pour les autres nations, s'est félicité le grand chef, Constant Awashish. Quand on regarde notre histoire, c'est incroyable qu'on soit rendus là. On connaît tous ce qui se passe dans nos communautés, ce n'est pas toujours facile. Aujourd'hui, c'est une grosse lumière au bout du tunnel. C'est un pas vers l'autonomie de la nation attikamek.»

Le Devoir

Qui sont les Attikameks?

Les Attikameks sont répartis dans trois réserves: Manawan, au nord de Saint-Michel-des-Saints dans Lanaudière, Wemotaci, au nord de La Tuque en Haute-Mauricie, et Opitciwan, sur la rive nord du réservoir Gouin à une centaine de kilomètres au sud de Chibougamau. La communauté compte environ 7000 membres.

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Renseignements et administration : 514 985-3333



La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com